



RAPPORT ACTIVITÉ

2025



FAFCEA

SOMMAIRE

EDITO	2
MISSIONS & ORGANISATION	4
LES RESSOURCES	8
LES CHIFFRES 2025	10
LES DISPOSITIFS SUPPLEMENTAIRES DE FINANCEMENT	26
LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE, LE CONTRÔLE ET LA GESTION DES RISQUES	30
CERNER LES BESOINS ET LES ENJEUX DES ARTISANS	34
LA QUALITE DE SERVICE	37
IMMERSION/S	38



GUILLAUME DARTOIS - PRÉSIDENT

L'année 2025 s'inscrit dans la continuité des actions engagées par le FAFCEA pour accompagner les artisans dans le développement de leurs compétences. Le nombre de départs en formation confirme l'importance accordée par les chefs d'entreprise artisanale à l'adaptation et à l'évolution de leurs métiers.

Cette dynamique s'est notamment traduite

par la montée en charge du Parcours Individualisé, mis en place à la fin de l'année 2024. Désormais pleinement opérationnel, il répond de manière concrète aux besoins d'accompagnement personnalisé, en particulier sur les compétences de gestion, essentielles dans un environnement économique de plus en plus exigeant.

Notre ambition reste claire : placer la formation au cœur de la réussite artisanale,

en facilitant l'accès aux dispositifs du FAFCEA et en renforçant leur adéquation avec les réalités de terrain. Cette exigence de proximité et d'efficacité guidera notre action dans les années à venir.

Aux côtés des équipes du FAFCEA et de l'ensemble de nos partenaires, nous continuerons à accompagner les 1,2 million d'entreprises artisanales présentes sur tout le territoire. Elles constituent un pilier essentiel

de notre économie et portent un savoir-faire qui fait la richesse et l'identité de l'artisanat français.

C'est dans cet esprit de continuité, d'engagement et de responsabilité que la nouvelle gouvernance du FAFCEA, poursuivra, en 2026 et au-delà, sa mission au service des artisans.

MISSIONS

Le Fonds d'Assurance Formation des Chefs d'Entreprise exerçant une activité Artisanale (FAFCEA) est une association Loi 1901 placée sous la tutelle du Ministre chargé de l'Artisanat et régie par des statuts ainsi qu'un règlement intérieur. Le FAFCEA a pour mission d'organiser, de développer et de promouvoir la formation de ces chefs d'entreprise ainsi que celle de leurs conjoints collaborateurs ou associés, de leurs auxiliaires familiaux et, pour l'exercice de leurs responsabilités, de ceux d'entre eux qui ont la qualité d'élus des organisations professionnelles. Il participe ainsi au financement de cette formation. Son champ d'intervention est défini par référence à la nomenclature d'activités françaises de l'Artisanat (NAFA).



LES ACTEURS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Au plus près des entreprises artisanales pour les représenter, les défendre et les conseiller, les Organisations Professionnelles de l'Artisanat, l'U2P (Union des Entreprises de Proximité) et la CPME (Confédération des Petites et Moyennes Entreprises), se sont mobilisées pour œuvrer à la création du FAFCEA.

Le FAFCEA est administré par des Elus, eux-mêmes chefs d'entreprises artisanales implantées sur tout le territoire national.

Ces élus s'appuient sur leur parfaite connaissance des besoins de chacune des activités artisanales pour définir les priorités et moyens de formation les plus adaptés aux besoins et contraintes auxquels l'Artisanat est confronté.

Le FAFCEA a pour mission de financer en tout ou partie une formation selon les priorités et conditions de prise en charge définies par son Conseil d'administration.



ORGANISATION



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration est composé de 16 Administrateurs et avant tout Artisans, désignés début 2023, pour un mandat de 3 ans, œuvrant chaque jour pour accompagner les entreprises artisanales dans le maintien des savoir-faire, l'acquisition de nouvelles compétences techniques ou de gestion pour pérenniser et développer leur activité. Pour répondre aux différents enjeux de chaque profession de l'Artisanat, les Elus s'appuient sur l'expertise, entre autres, des différentes organisations professionnelles.

GOVERNANCE 2025

Président : Guillaume DARTOIS

Vice-Président : Christophe BELLANGER

Trésorier : Thierry MATHIEU

Trésorier Adjoint : Bruno CHOIX



12
Admin

Martine BERENGUEL (esthéticienne)
Yves BRELOT (charcutier)
Thierry MATHIEU (pâtissier-chocolatier)
Patrick MIAS (boucher)
Jean-Marc GOUT (boulangier-pâtissier)
Richard TAGARIAN (Taxi)

Christophe BELLANGER (électricien)
Nathalie BERGERE (plomberie/chauffage)
Hervé PRUVOT (plomberie/chauffage)
Thierry RAVON (chapiste)
Guillaume DARTOIS (coiffeur)
Bruno CHOIX (réparation automobile)



4
Admin

Pierre TOUNTEVITCH (peintre/vitrier)
Josiane DELOYE (réparation automobile)
Samuel JEANSON (couvreur)
Daniel SALENC (boulangier-pâtissier)

Une simplification dans la gouvernance qui garantit une efficacité :

16 administrateurs représentant l'ensemble des professions artisanales ce qui favorise l'efficacité dans la prise de décision. Ils sont garants de valeurs fortes :

- Des besoins de tout le territoire en intégrant la stratégie des Pouvoirs Publics :
 - o Transition écologique : mise en place d'un financement spécifique pour le développement durable, cofinancement avec EDF des formations FEEBAT pour le bâtiment,
 - o Développement économique et local en intégrant l'égalité des chances : mise en place de critères de frais annexes adaptés pour les DROM, l'offre de formation étant moins développée que dans l'hexagone,
 - o Transition numérique : résultat d'une étude sur l'impact de l'intelligence artificielle,
- De l'écoute de l'ensemble des professions,
- Du respect et du soutien des métiers dits de niche qui représentent le patrimoine français tout en s'assurant de l'intérêt collectif,
- De la bonne redistribution des fonds qui leur sont confiés,
- De l'éthique et de la déontologie

Une commission de contrôle, composée d'un membre de chacune des trois commissions techniques des métiers, vérifie les comptes avant leur validation en Assemblée Générale.



LES COMMISSIONS TECHNIQUES

Les trois commissions techniques créées par secteur d'activité sont composées de membres issus du Conseil d'Administration.

Ces commissions se réunissent au moins 4 fois dans l'année.

Les Commissions techniques ont pour missions de :

- Définir les besoins et les priorités de formation pour chaque secteur professionnel ;
- Proposer la prise en charge ou non des formations soumises à des critères spécifiques.

GOVERNANCE 2025



Secteur Alimentation

Jean-Yves BRELOT
Jean-Marc GOUT
Thierry MATHIEU
Patrick MIAS
Daniel SALENC



Secteur Bâtiment

Christophe BELLANGER
Nathalie BERGERE
Thierry RAVON
Hervé PRUVOT
Pierre TOUNTEVICH
Samuel JEANSON



Secteur Fabrication et services

Martine BERENGUEL
Bruno CHOIX
Guillaume DARTOIS
Josiane DELOYE
Anne-Marie LE ROUEIL

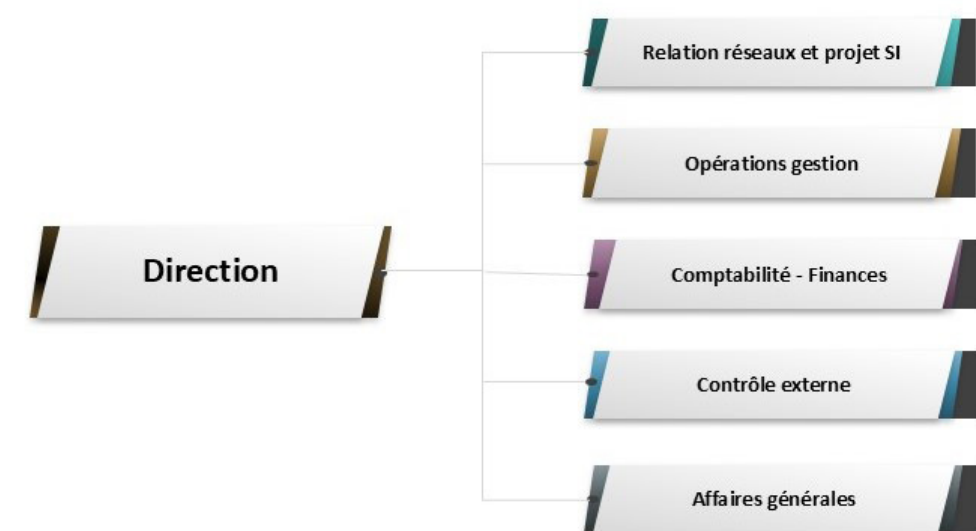


ORGANISATION ADMINISTRATIVE NATIONALE

Une organisation nationale de 33 collaborateurs, située à Paris.

Une simplification dans l'organisation administrative et une rationalisation constante des coûts de fonctionnement :

Une équipe de collaborateurs qui induit un processus décisionnel court favorisant ainsi la rapidité de mise en œuvre des projets.



Une démarche d'amélioration continue :

Les équipes du FAFCEA travaillent tout au long de l'année à :

- Une simplification administrative pour les chefs d'entreprises,
- Un accompagnement ciblé par les conseillers des organisations professionnelles dans le territoire,
- Un accueil téléphonique renforcé maintenant le lien humain et facilitant la compréhension du dispositif (en moyenne 93% de taux de décrochés),
- Une automatisation de procédure (suivi de contrôles par échantillonnage pour une bonne utilisation des fonds),
- Une optimisation de process par la dématérialisation totale des dossiers de demandes de prise en charge,
- L'accès à un portail dédié aux entreprises pour un dépôt et un suivi en temps réel,
- Des taux de gestion maîtrisés,
- Des prestataires et partenaires fréquemment challengés.

RÉSULTATS pour le chef d'entreprise : des délais de traitement de 15 jours

- Une notification de décision adressée avant le début du stage, c'est un artisan qui s'engage sans crainte de devoir in fine assurer le règlement dans sa totalité,
- Un règlement opéré rapidement à l'issue de la formation, c'est un artisan qui ne voit pas sa trésorerie fragilisée longuement par le coût d'une formation remboursée tardivement.

LES RESSOURCES

Chaque année, les artisans contribuent à la formation professionnelle (CFP) auprès de l'URSSAF. En 2025, la cotisation était égale à 137€ pour les travailleurs indépendants (hors micro-entrepreneurs), soit une hausse de près de 2 % de la CFP comparativement à 2024. Pour les micro-entrepreneurs, la contribution à la formation professionnelle est proportionnelle à leur Chiffre d'Affaires déclaré.

COLLECTE 2025 :
85 000 000€

EVOLUTION DU VERSEMENT DE LA COLLECTE :

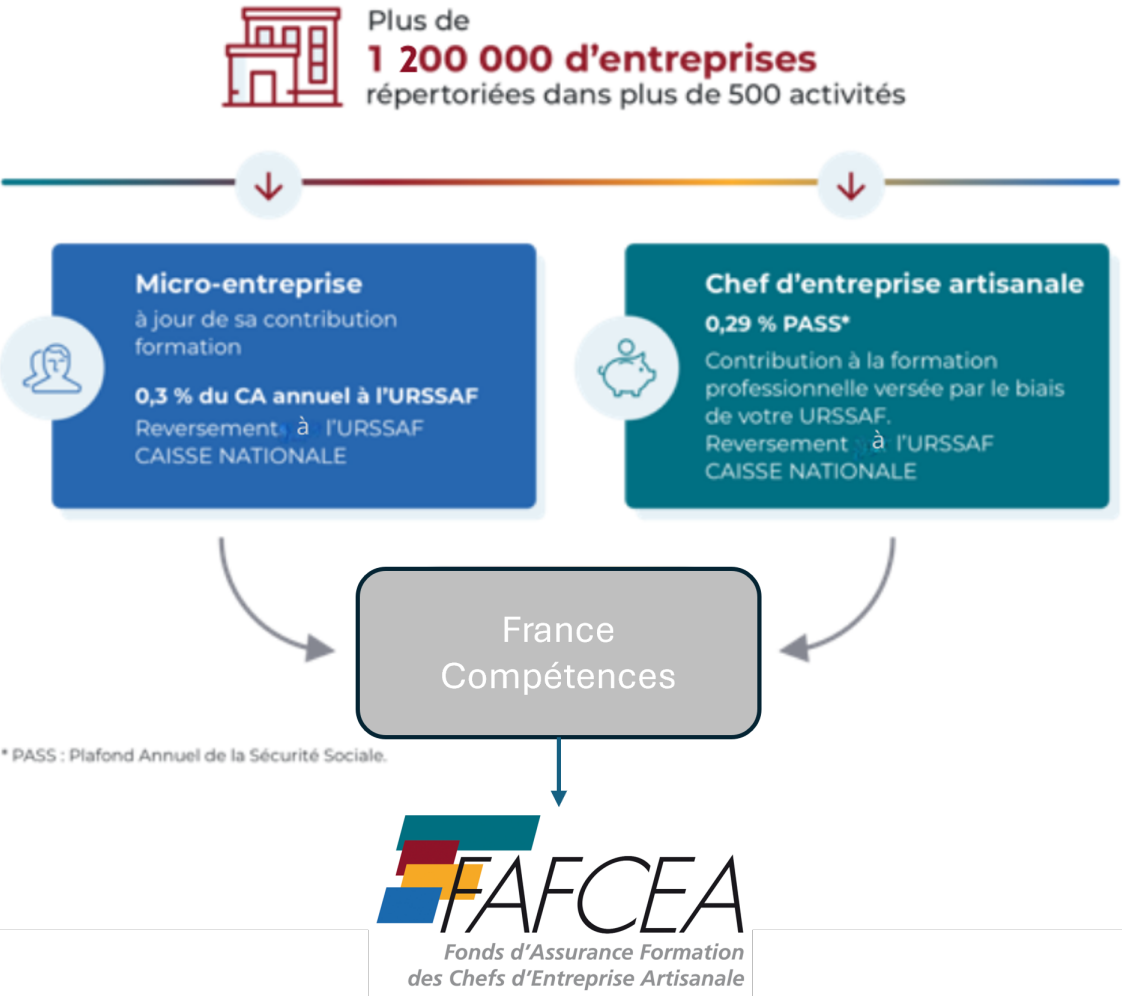
2024	2025	Variation
80 882 901 €	84 202 862 €	4%

EVOLUTION DU NOMBRE DE STAGIAIRES :

Nbre stagiaires 2024	Nbre stagiaires 2025	Variation
115 858	113 346	-2%

EVOLUTION DES DÉPENSES :

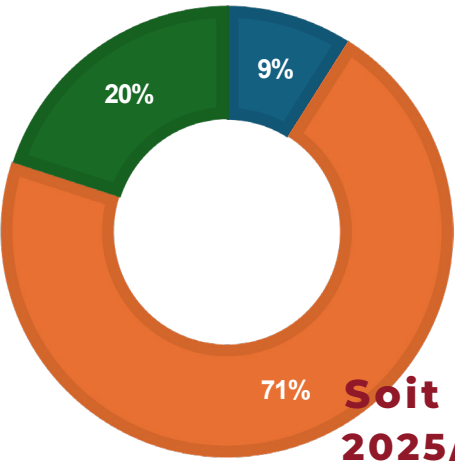
Dépenses Régées 2024	Dépenses Régées 2025	Variation
63 021 408 €	71 905 047 €	12%



LES CHIFFRES 2025

DÉPENSES PAR SECTEUR

■ Alimentation ■ S&F ■ Bâtiment



MOYENNE DES DÉPENSES

SANS LE PARCOURS INDIVIDUALISÉ

568€ pour 19 heures
soit 30€/heure

Soit +14%
2025/2024

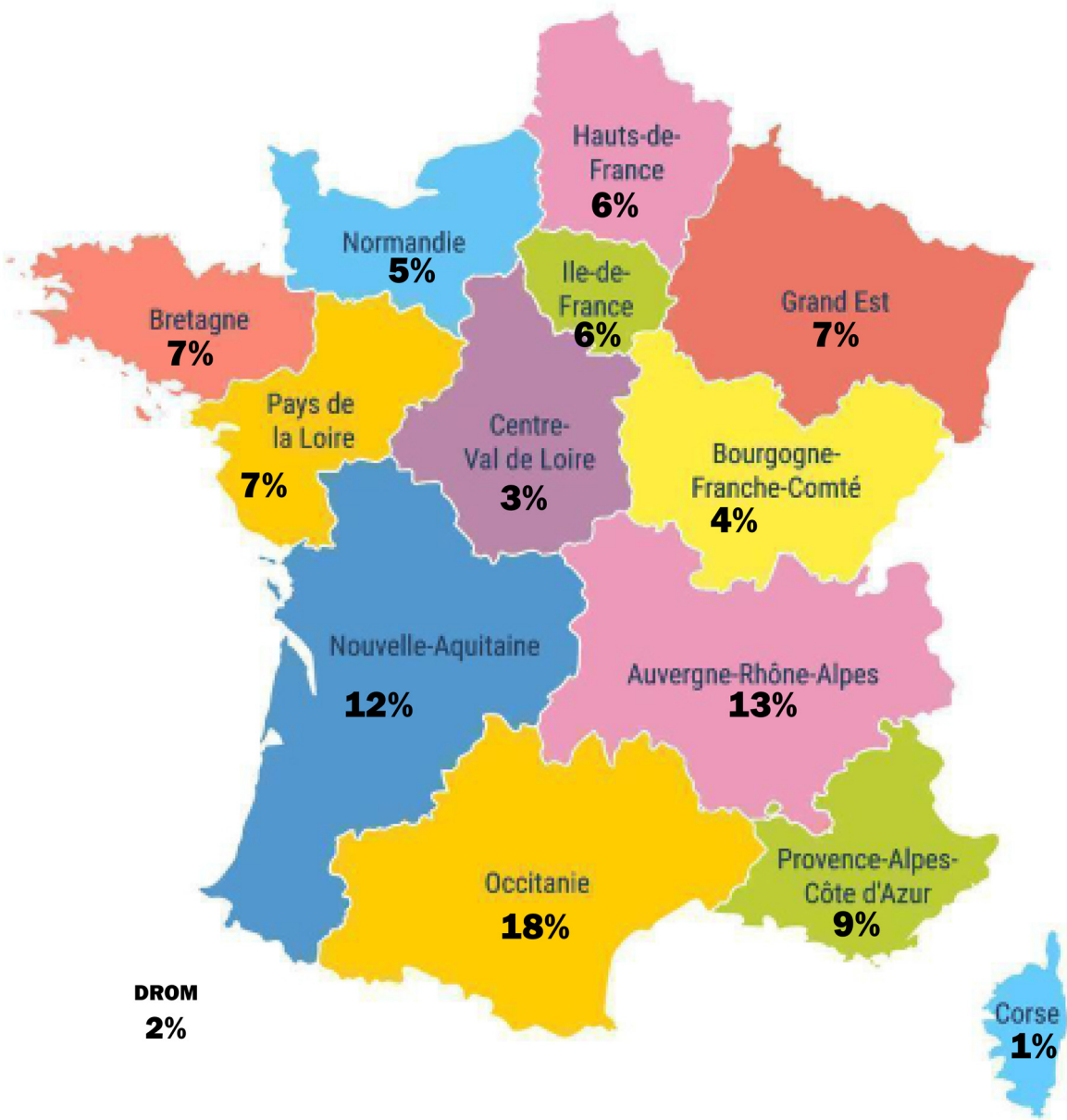
MOYENNE DES DÉPENSES DES PARCOURS INDIVIDUALISÉS

2760€ pour 35 heures
soit 78€/heure

TYPLOGIE DE FORMATION

TECHNIQUE	44 159 522€	61,4%
GESTION	15 295 421€	21,7%
PARCOURS INDIVIDUALISÉ	9 413 167€	13,1%
DIPLOMANT	2 378 405€	3,3%
CULTURE GENERALE	658 533€	0,9%

RÉPARTITION DES STAGIAIRES PAR RÉGION



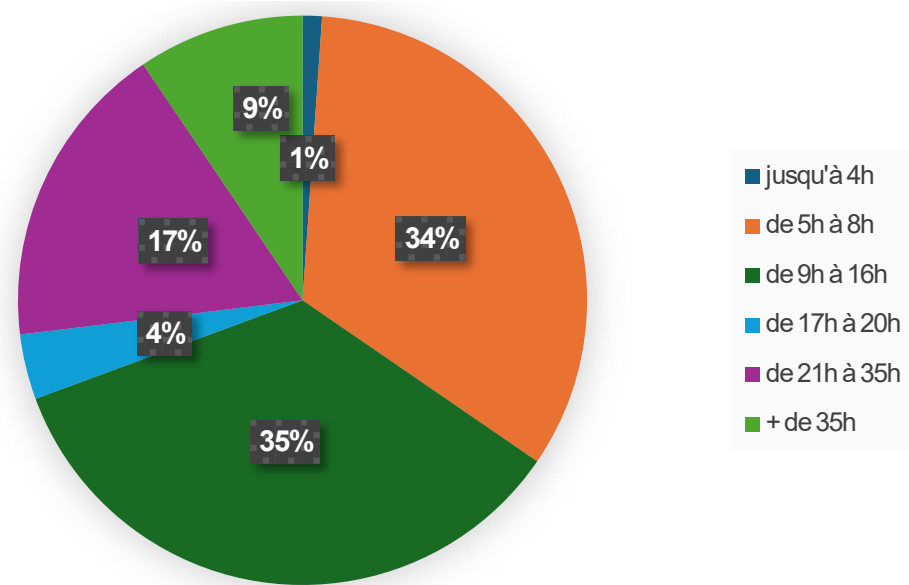
Et l'année s'achève avec 113 346 stagiaires financés, soit -2% de stagiaires comparé à 2024 pour 71 905 047€ de financement.



TOP 10 PAR PROFESSION

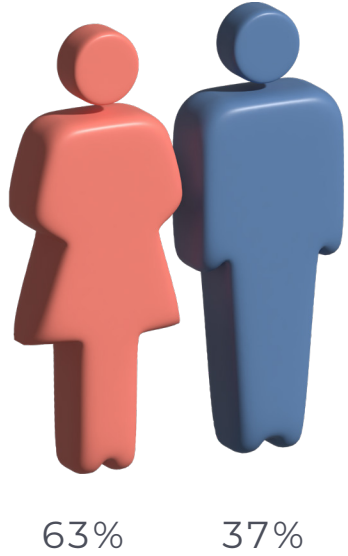
SECTEUR	TOP 10 PAR PROFESSION	Montant financé	Poids % montant	Nbre stagiaire	Financement moyen
S&F	96.02B- Soins de beauté	16 978 396 €	24%	28 589	594 €
S&F	96.02A- Coiffure	8 437 175 €	12%	19 721	428 €
S&F	74.20Z- Activités photographiques	3 540 583 €	5%	3 909	906 €
ALIM	10.71C- Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	3 125 428 €	4%	2 822	1 108 €
BAT	43.21A- Travaux d'installation électrique dans tous locaux	3 056 185 €	4%	4 850	630 €
BAT	43.22A- Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux	2 136 448 €	3%	3 097	690 €
S&F	49.32Z- Transports de voyageurs par taxis	2 109 102 €	3%	4 880	432 €
BAT	81.21Z- Nettoyage courant des bâtiments	1 414 062 €	2%	1 751	808 €
BAT	43.22B- Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation	1 362 263 €	2%	2 140	637 €
S&F	82.11Z- Services administratifs combinés de bureau	1 349 695 €	2%	1 565	862 €

DURÉE DES ACTIONS DE FORMATION



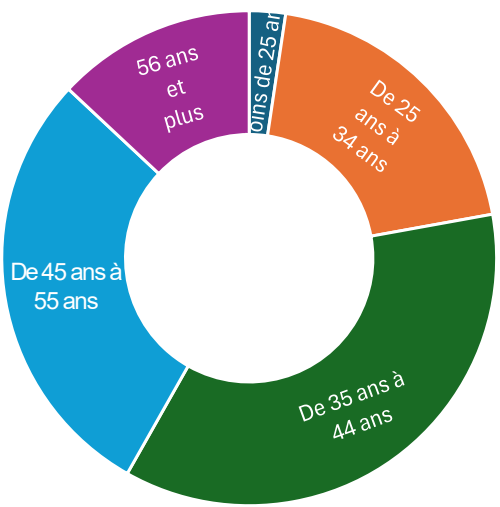
35% des actions de formation font moins de 8h

STAGIAIRES FINANCÉS PAR SEXE



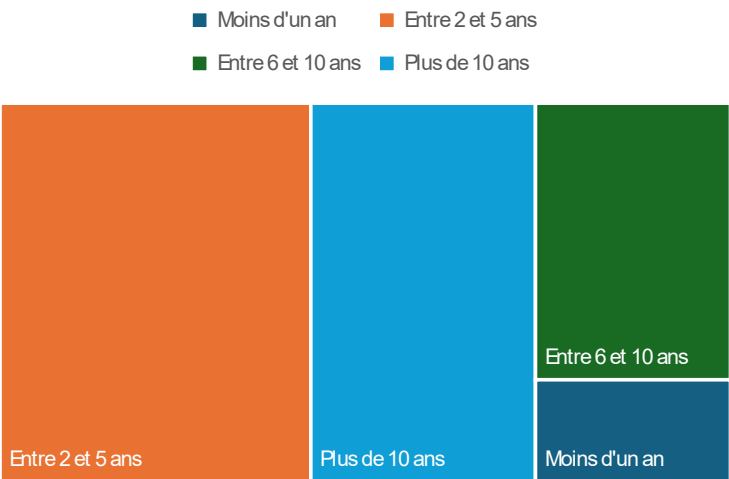
CLASSE D'ÂGE

DES STAGIAIRES



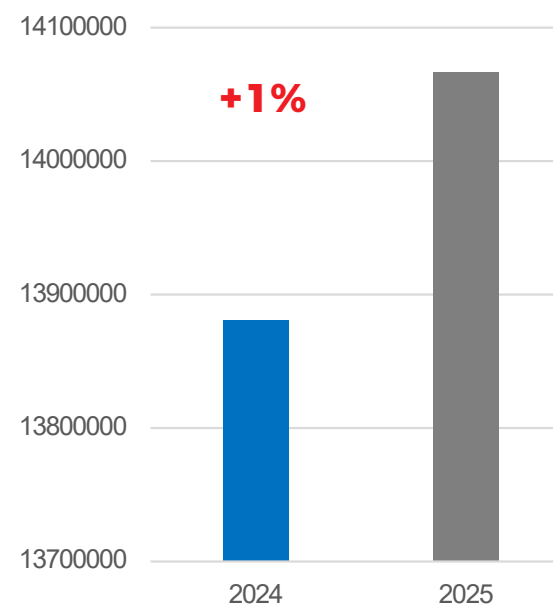
Les stagiaires âgés de 35 à 44 ans sont ceux qui suivent le plus de formation.

DE L'ENTREPRISE



Les entreprises âgées de 2 à 5 ans sont celles qui suivent le plus de formation.

LES CHIFFRES 2025



MOYENNE DES DÉPENSES

SANS LE PARCOURS INDIVIDUALISÉ

596€ pour 21 heures
soit 29€/heure

MOYENNE DES DÉPENSES DES PARCOURS INDIVIDUALISÉS

3478€ pour 45 heures
soit 78€/heure



TYPOLOGIE DE FORMATION

TECHNIQUE

7 838 706€

55,4%

GESTION

2 932 985€

21,4%

PARCOURS INDIVIDUALISÉ

2 350 930€

16,6%

DIPLOMANT

808 931€

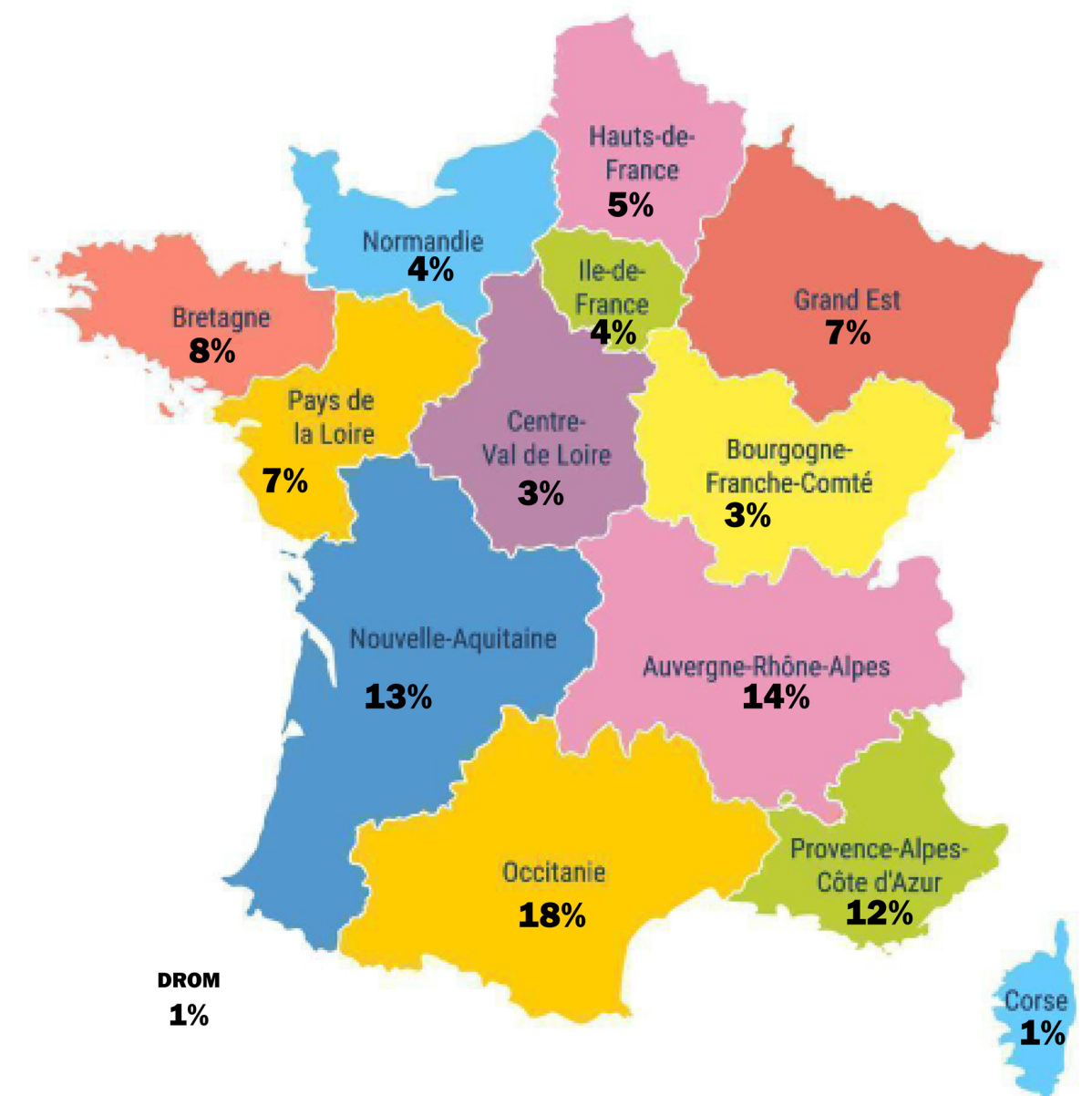
5,7%

CULTURE GENERALE

135 520€

1%

RÉPARTITION DES STAGIAIRES PAR RÉGION



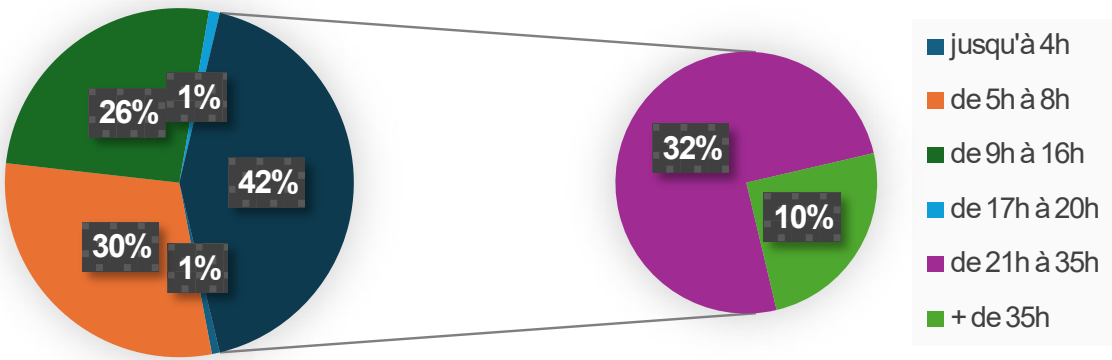
L'année s'achève avec
20 503 stagiaires financés
soit -8% / 2024
pour
14 161 992€
de financement.



TOP 10 PAR PROFESSION

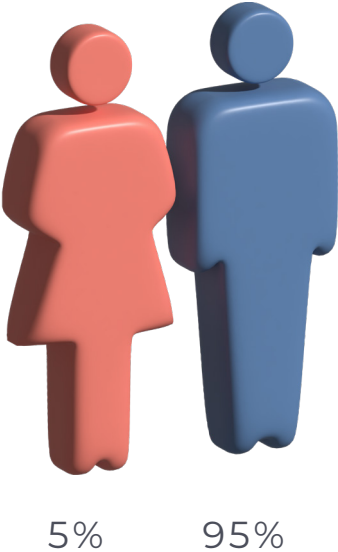
TOP 10 PAR PROFESSION	Montant financé	Poids % montant	Nbre stagiaire	Financement moyen
43.21A- Travaux d'installation électrique dans tous locaux	3 056 185 €	4%	4 850	630 €
43.22A- Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux	2 136 448 €	3%	3 097	690 €
43.22B- Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation	1 362 263 €	2%	2 140	637 €
43.32A- Travaux de menuiserie bois et PVC	1 322 751 €	2%	2 023	654 €
43.99C- Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment	1 260 062 €	2%	1 690	746 €
43.34Z- Travaux de peinture et vitrerie	954 340 €	1%	1 237	771 €
43.91B- Travaux de couverture par éléments	538 357 €	1%	906	594 €
43.31Z- Travaux de plâtrerie	538 262 €	1%	698	771 €
43.91A- Travaux de charpente	500 335 €	1%	771	649 €
43.33Z- Travaux de revêtement des sols et des murs	393 794 €	1%	436	903 €

DURÉE DES ACTIONS DE FORMATION



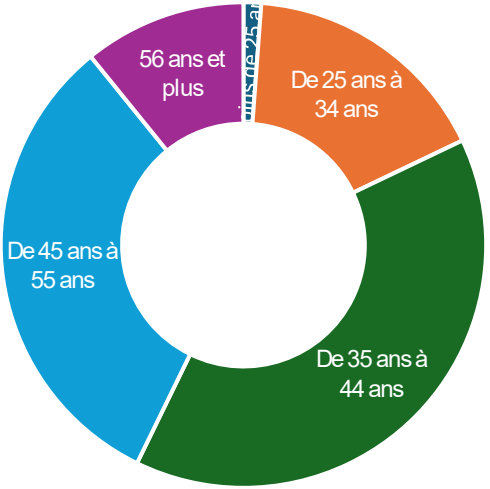
30% des actions de formation font entre 5h et 8h.

STAGIAIRES FINANCÉS PAR SEXE



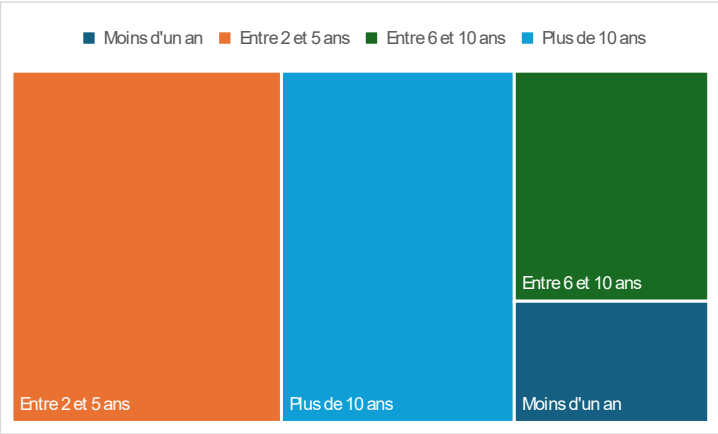
CLASSE D'ÂGE

DES STAGIAIRES



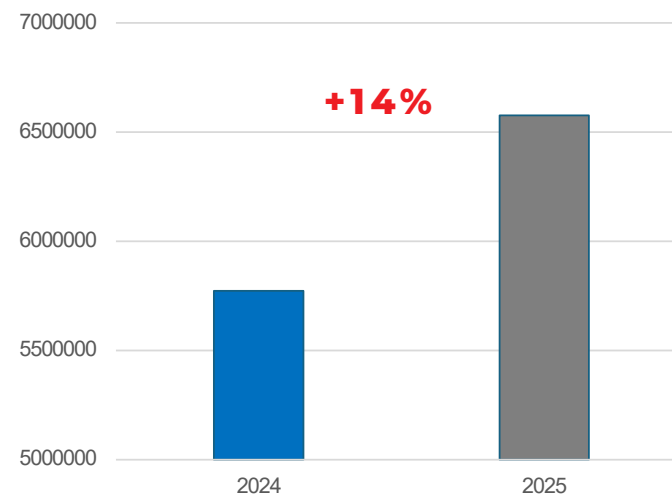
Les stagiaires âgés de 35 à 44 ans sont ceux qui suivent le plus de formations.

DE L'ENTREPRISE



Les entreprises âgées de 2 à 5 ans sont celles qui suivent le plus de formations.

LES CHIFFRES 2025



MOYENNE DES DÉPENSES

SANS LE PARCOURS INDIVIDUALISÉ

737€ pour 16 heures
soit 44€/heure

MOYENNE DES DÉPENSES DES PARCOURS INDIVIDUALISÉS

2717€ pour 35 heures
soit 79€/heure



TYPOLOGIE DE FORMATION

TECHNIQUE 5 018 614€ 76,3%

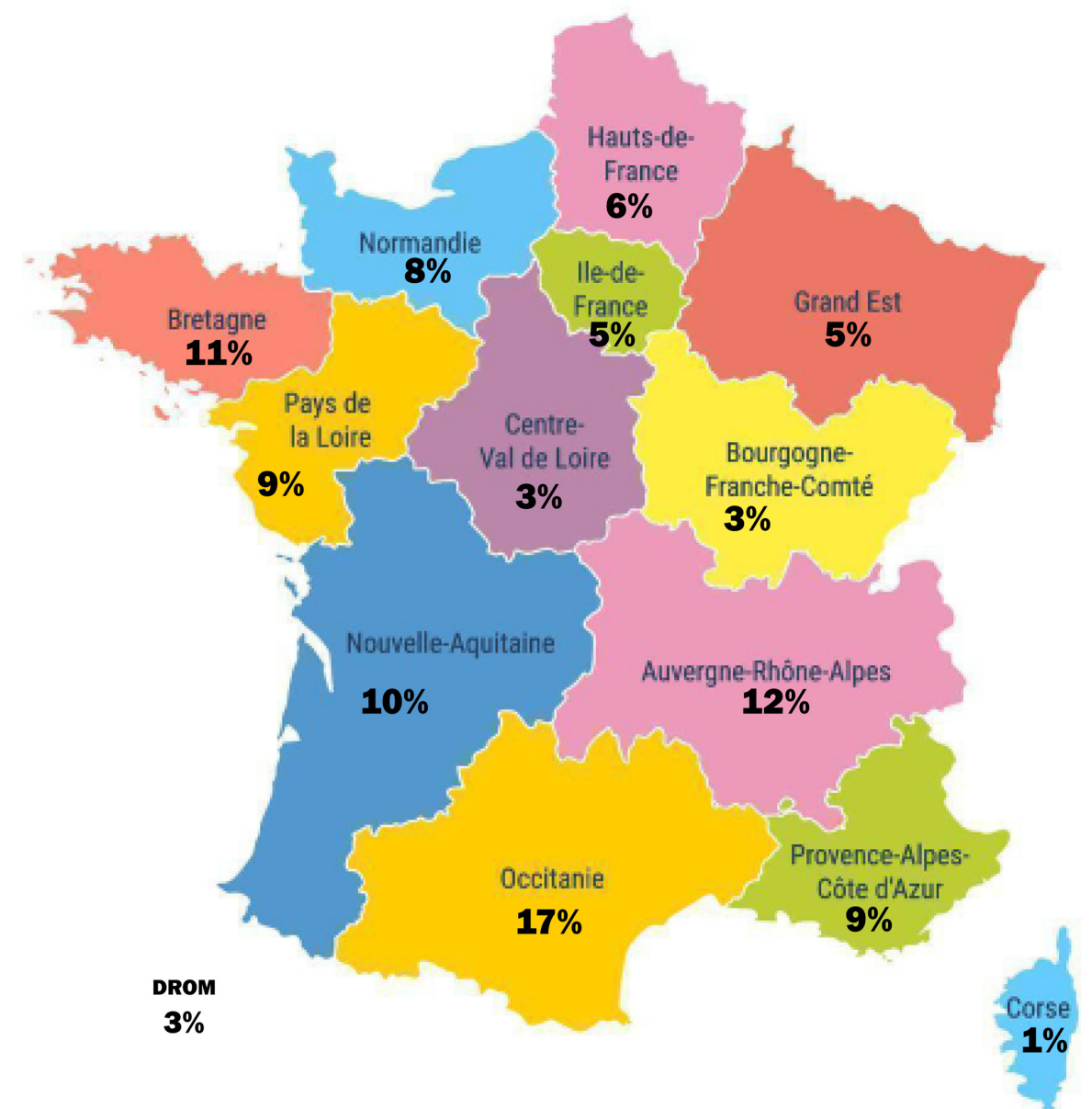
PARCOURS INDIVIDUALISÉ 733 679€ 11,2%

GESTION 694 699€ 10,6%

DIPLOMANT 110 347€ 1,7%

CULTURE GÉNÉRALE 18 633€ 0,3%

RÉPARTITION DES STAGIAIRES PAR RÉGION



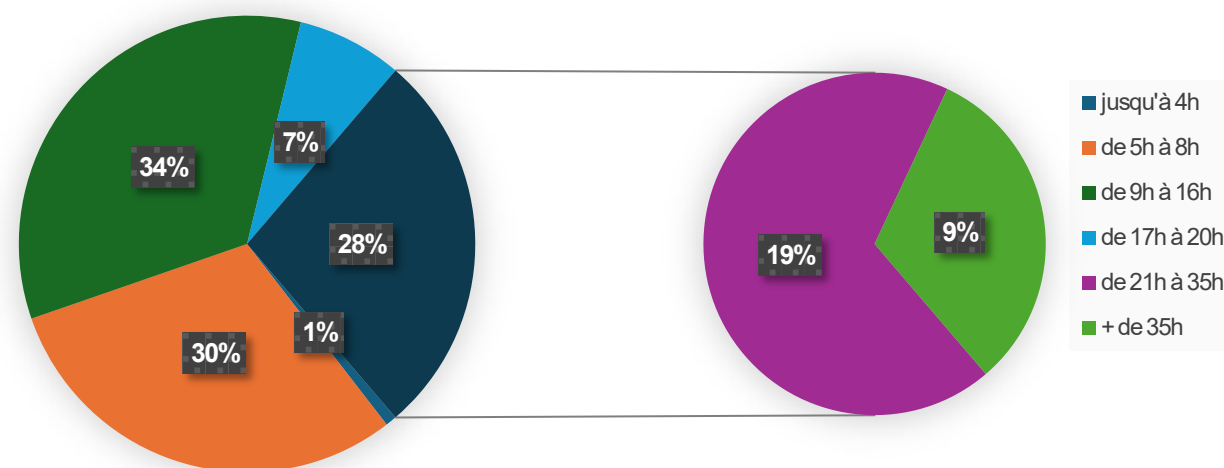
L'année s'achève avec
8 198 stagiaires financés
soit -0,16%/2024,
pour
6 575 971€
de financement.



TOP 10 PAR PROFESSION

TOP 10 PAR PROFESSION	Montant financé	Poids % montant	Nbre stagiaire	Financement moyen
10.71C- Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	3 125 428 €	4%	2 822	1 108 €
56.10C- Restauration de type rapide	1 159 410 €	2%	2 113	549 €
10.71D- Pâtisserie	567 952 €	1%	680	835 €
47.22Z- Commerce de détail de viandes et de produits à base de viande en maga	499 495 €	1%	781	640 €
10.72Z- Fabrication de biscuits, biscottes et pâtisseries de conservation	262 840 €	0%	391	672 €
10.82Z- Fabrication de cacao, chocolat et de produits de confiserie	134 044 €	0%	140	957 €
10.85Z- Fabrication de plats préparés	100 767 €	0%	140	720 €
11.05Z- Fabrication de bière	92 688 €	0%	128	724 €
10.13B- Charcuterie	86 020 €	0%	122	705 €
56.10A- Restauration traditionnelle	71 794 €	0%	99	725 €

DURÉE DES ACTIONS DE FORMATION



34% des actions de formation font entre 9h et 16h.

STAGIAIRES FINANCÉS PAR SEXE

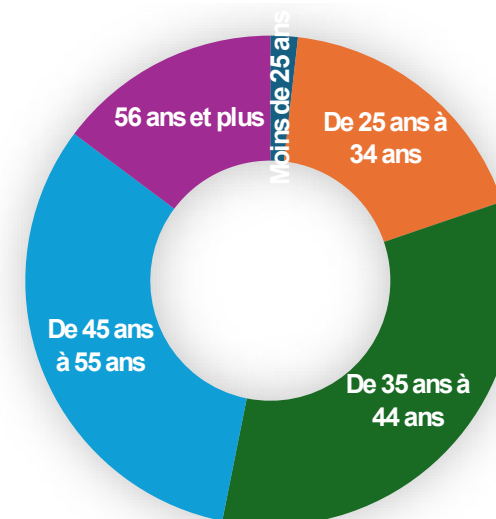


45%

55%

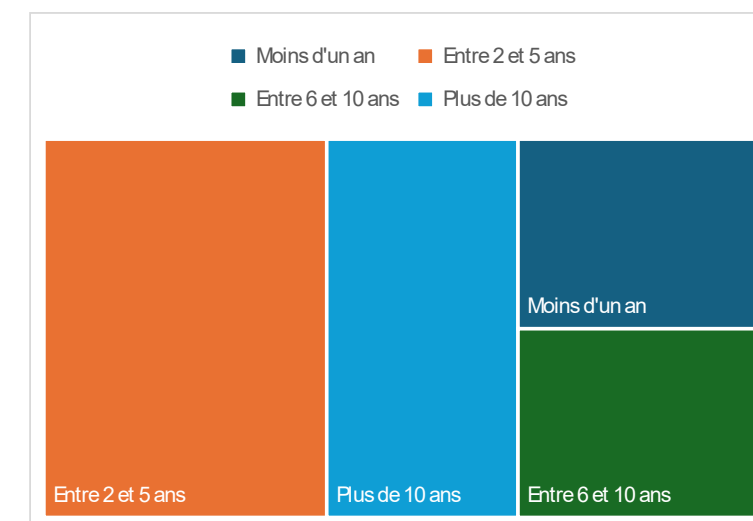
CLASSE D'ÂGE

DES STAGIAIRES



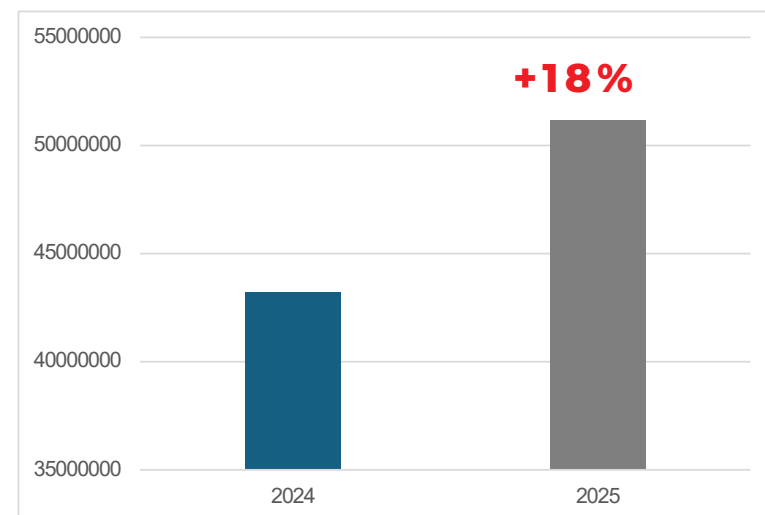
Les stagiaires âgés de 35 à 44 ans sont ceux qui suivent le plus de formations.

DE L'ENTREPRISE



Les entreprises âgées de 2 à 5 ans sont celles qui suivent le plus de formations.

LES CHIFFRES 2025



MOYENNE DES DÉPENSES

SANS LE PARCOURS INDIVIDUALISÉ

546€ pour 18 heures
soit 31€/heure

MOYENNE DES DÉPENSES DES PARCOURS INDIVIDUALISÉS

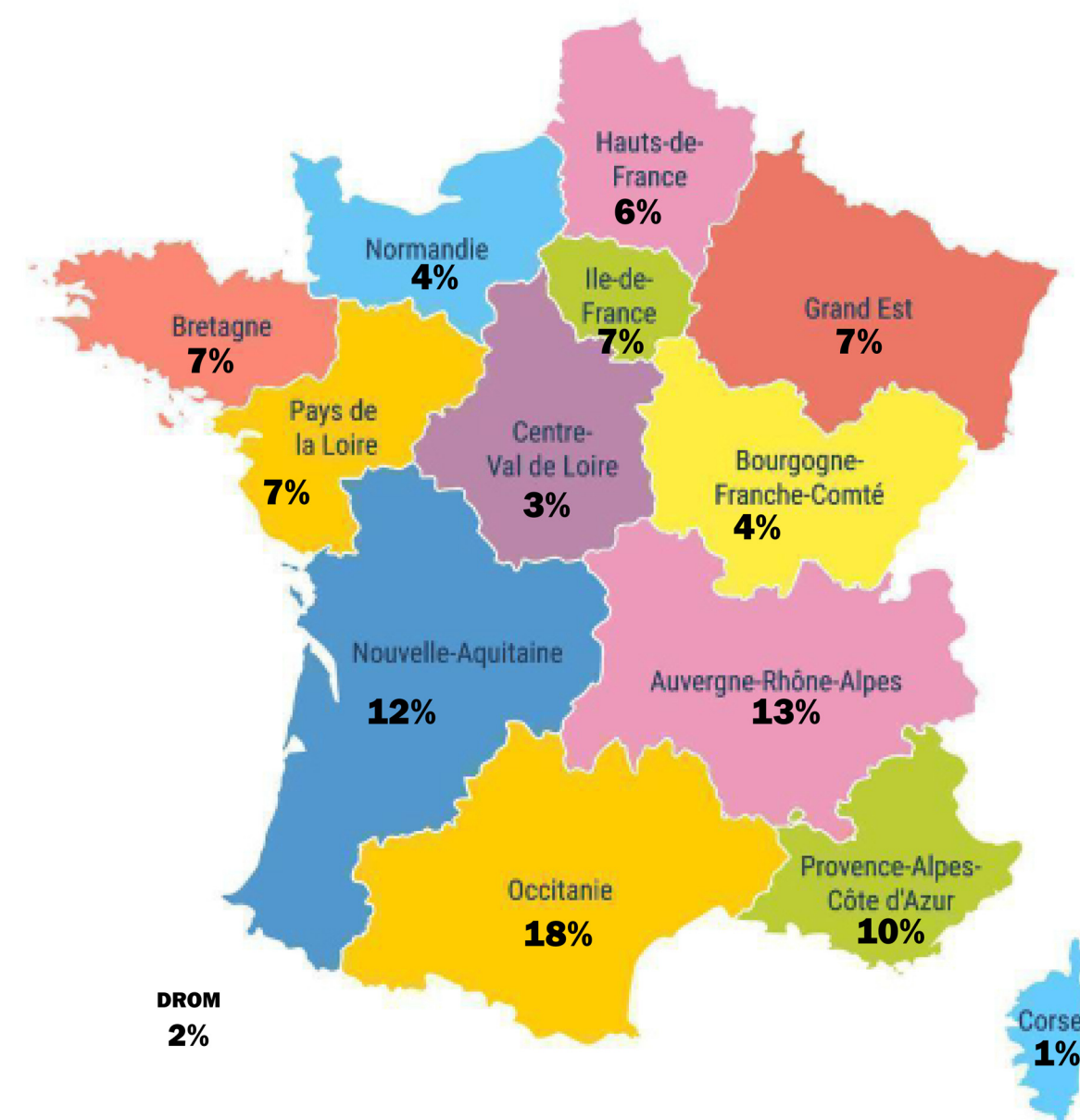
2568€ pour 33 heures
soit 79€/heure



TYPOLOGIE DE FORMATION

TECHNIQUE	31 302 203€	61,2%
GESTION	11 572 816€	22,6%
PARCOURS INDIVIDUALISÉ	6 328 558€	12,4%
DIPLOMANT	1 459 128€	2,9%
CULTURE GENERALE	504 380€	2%

RÉPARTITION DES STAGIAIRES PAR RÉGION



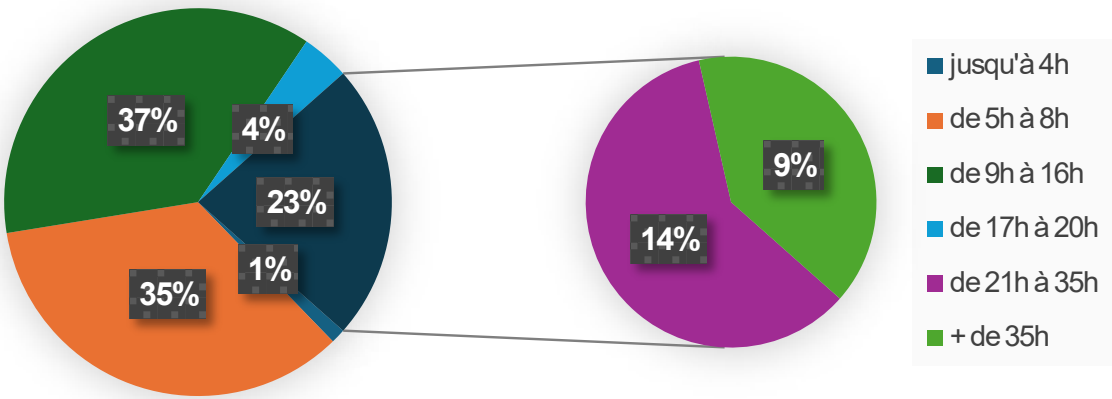
L'année s'achève avec
84 645 stagiaires financés
soit -0,8% / 2024,
pour
51 167 084€
de financement.



TOP 10 PAR PROFESSION

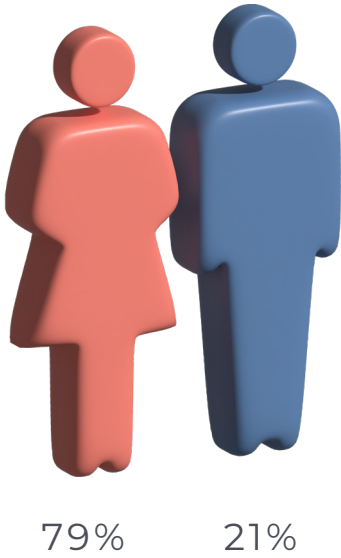
TOP 10 PAR PROFESSION	Montant financé	Poids % montant	Nbre stagiaire	Financement moyen
96.02B- Soins de beauté	16 978 396 €	24%	28 589	594 €
96.02A- Coiffure	8 437 175 €	12%	19 721	428 €
74.20Z- Activités photographiques	3 540 583 €	5%	3 909	906 €
49.32Z- Transports de voyageurs par taxis	2 109 102 €	3%	4 880	432 €
81.21Z- Nettoyage courant des bâtiments	1 414 062 €	2%	1 751	808 €
82.11Z- Services administratifs combinés de bureau	1 349 695 €	2%	1 565	862 €
45.20A- Entretien et réparation de véhicules automobiles légers	1 277 727 €	2%	2 353	543 €
71.20A- Contrôle technique automobile	1 090 386 €	2%	2 116	515 €
23.41Z- Fabrication d'articles céramiques à usage domestique ou ornemental	1 034 481 €	1%	1 293	800 €
14.13Z- Fabrication de vêtements de dessus	1 018 079 €	1%	1 313	775 €

DURÉE DES ACTIONS DE FORMATION



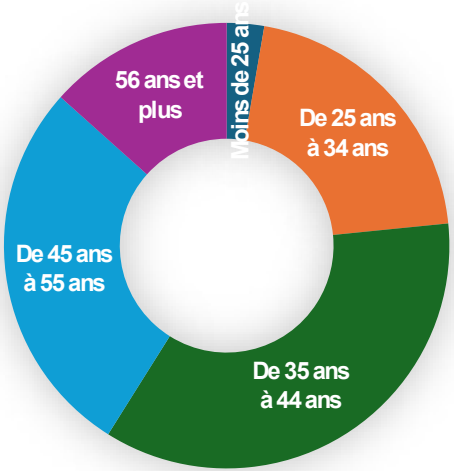
37% des actions de formation font entre 9h et 16h.

STAGIAIRES FINANCÉS PAR SEXE



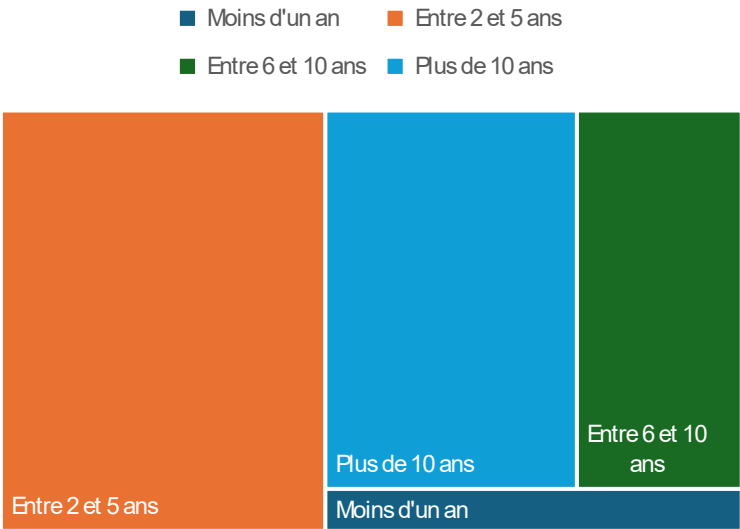
CLASSE D'ÂGE

DES STAGIAIRES



Les stagiaires âgés de 35 à 44 ans sont ceux qui suivent le plus de formations.

DE L'ENTREPRISE



Les entreprises âgées de 2 à 5 ans sont celles qui suivent le plus de formations.

MONTÉE EN PUISSANCE DU PARCOURS INDIVIDUALISÉ



RAPPEL DU CONTEXTE

Dans un contexte de transformation profonde du monde économique, les chefs d'entreprise artisanale doivent aujourd'hui faire face à de multiples enjeux : digitalisation des pratiques (dématérialisation des factures), évolution du recrutement, hausse des coûts (matières premières, énergie, salaires), respect accru des normes et réglementations, fidélisation de la clientèle dans un environnement économique instable, ou encore transition écologique.

Majoritairement sans salarié, les artisans doivent assumer seuls l'ensemble des missions de gestion de leur activité : communication, négociation, gestion administrative et

financière, devis, facturation, etc. Cette réalité renforce le besoin d'acquérir et de consolider des compétences en gestion pour sécuriser, pérenniser et développer leur entreprise.

C'est dans ce cadre que le FAFCEA a mis en œuvre, à compter du 1er septembre 2024, le dispositif de parcours individualisé, fondé sur un accompagnement sur mesure et précédé obligatoirement d'un autodiagnostic en ligne. Ce dispositif vise à permettre aux chefs d'entreprise artisanale de mieux identifier leurs compétences, leurs besoins et d'accéder à une formation adaptée à leur situation.

L'AUTODIAGNOSTIC

L'autodiagnostic constitue une étape clé du parcours individualisé. Il a pour objectif d'aider les chefs d'entreprise artisanale à prendre conscience de leur niveau de compétences en gestion et à identifier leurs axes de progression.

Les résultats montrent que cet outil joue pleinement son rôle :

- 94 % des artisans déclarent que l'autodiagnostic leur a permis de mieux prendre conscience de leurs compétences.

- Plus de la moitié des répondants indiquent avoir été surpris par les résultats, révélant un écart entre la perception initiale et l'évaluation objective des compétences.
- Les résultats globaux confirment qu'aucun des quatre grands domaines de gestion identifiés n'est maîtrisé à plus de 50 %, ce qui conforte la pertinence du dispositif et la poursuite des actions engagées.

LES CHIFFRES DES PARCOURS INDIVIDUALISÉS

Depuis le lancement du dispositif :

- Plus de 5 700 dossiers ont été financés depuis le 1er septembre 2024.
- Le montant global financé s'élève à 9 609 000 €.
- 8 000 autodiagnosics ont été réalisés à fin décembre 2025.
- Les trois quarts des bénéficiaires n'ont pas de salarié.
- 81 % des bénéficiaires environ avaient déjà une idée claire de leur projet de formation.

Les principales motivations exprimées pour entrer dans le parcours individualisé sont :

- La possibilité d'un accompagnement personnalisé,
- La capacité d'avancer à son rythme,
- L'adéquation du parcours avec les réalités de terrain des chefs d'entreprise artisanale.

ENQUÊTE MENÉE AUPRÈS DES BÉNÉFICIAIRES

L'enquête a été menée auprès de l'ensemble des bénéficiaires ayant terminé leur parcours entre le 1er septembre 2024 et le 30 juin 2025. Bien que le taux de réponse soit limité (5,5 %), les résultats mettent en évidence des tendances significatives.

Le profil des répondants est majoritairement issu des secteurs Fabrication & Services, suivis du Bâtiment et de l'Alimentation. La grande majorité sont des micro-entrepreneurs sans collaborateurs.

Avant l'entrée en formation, les attentes portaient principalement sur :

- L'acquisition de compétences concrètes et opérationnelles,
- La structuration de l'activité,
- Un accompagnement adapté aux besoins individuels

À l'issue du parcours :

- 91 % des répondants estiment que leurs attentes ont été satisfaites,
- plus de 70 % ont mis en pratique les compétences acquises,
- 63 % constatent un impact positif sur la gestion de leur activité,
- 80 % observent une augmentation du chiffre d'affaires, le plus souvent comprise entre 1 % et 5 %.

LE DISPOSITIF FEEBAT



Le programme FEEBAT (Formation aux Économies d'Énergie dans le Bâtiment) offre une gamme complète de formations dédiées à la rénovation énergétique des bâtiments, visant à renforcer les compétences des professionnels en exercice.

Conçu et soutenu par divers organismes publics (Ministère de la Transition Énergétique, le Ministère du Logement, le Ministère de la Culture, le Ministère de l'Éducation Nationale, le Ministère du Travail, l'ADEME) ainsi que par des acteurs de la filière Bâtiment (CAPEB, CNOA, FFB, SCOP-BTP, CCCA-BTP), l'AQC et l'ATEE, le Programme FEEBAT est financé dans le cadre du dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE).

Une convention a été conclue avec EDF pour la période 2018-2020 pour le cofinancement d'actions de formation « économie d'énergie ». Un avenant a été signé en fin d'année 2021 pour la prolongation de cette convention jusqu'en juin 2022.

Le montant total du cofinancement EDF, sur cette période s'élève à 10 millions d'euros.

Une nouvelle convention a été conclue avec ATEE pour la période du 01 juillet 2022 au 31 décembre 2025 pour le cofinancement d'actions de formation « économie d'énergie ».

La nouvelle convention prévoit un taux de participation de 40% contre 30% précédemment pour la part ATEE et 60% contre 70% pour la part FAFCEA.

Depuis la création du dispositif en 2008, plus de 100 000 artisans ont bénéficié du dispositif. FEEBAT en 2025 a permis de former 2 689 artisans pour 2 259 334 € de formations prises en charge dont 1 354 936 € réglés par le FAFCEA et 904 769 € par ATEE. Nous avons enregistré une baisse de 14% des départs en formations par rapport à 2024.



LA CONVENTION NOUVELLE-AQUITAINE

Depuis plusieurs années, la Région Nouvelle Aquitaine aide les entreprises artisanales à partir en formation par le biais de la convention ACF qui était contractualisée entre la Région et la CMAR. Dans ce contexte de reprise d'activité des CDF, le FAFCEA souhaite s'inscrire dans la continuité des actions qui permettent de favoriser le départ en formation des entreprises artisanales de la région Nouvelle-Aquitaine.

Comment ?

Les thématiques de formations sont validées par le Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine. Les stagiaires, en fonction de leur besoin en formation, prennent l'attache d'un organisme de formation et dépose leur demande de prise en charge au FAFCEA.

Le cofinancement avec la région sera étudié en fonction des thématiques validées.

La promotion du dispositif auprès des entreprises néo-aquitaines pourra être portée par le réseau des organisations professionnelles dans le cadre de leur mission déléguée.

Dans le cadre des partenariats RESO CUIR et IPP, la région informera le FAFCEA des actions bâties lors des comités de pilotage au regard de l'identification des besoins et remontées de terrain afin d'accompagner ces formations avec le dispositif ACF.

Une convention a été conclue avec la région Nouvelle Aquitaine pour les actions de formation réalisées du 1er octobre 2023 au 31 décembre 2024, un avenant est venu prolonger cette durée au 30 avril 2025. et une autre jusqu'au 30 mars 2026.

Cette convention a pour objet la réalisation d'actions collectives en réponse à des démarches de filières ou de secteurs professionnels.

Le montant total du cofinancement de la région Nouvelle Aquitaine, sur toute cette période s'élève à 170 000€.

LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE ET LE CONTRÔLE AUSSI...

S'ASSURER DE LA BONNE EXÉCUTION DES PRESTATIONS

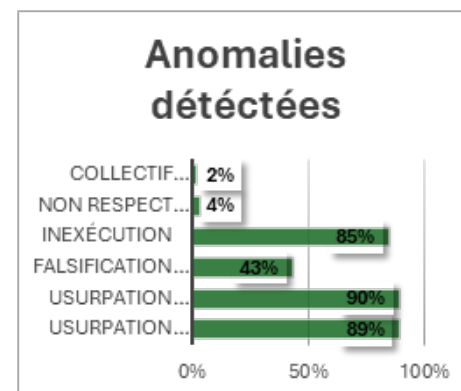
ET RENFORCER LES MOYENS DE LUTTE POUR LA FRAUDE

LE FAFCEA PROCÈDE À DES VÉRIFICATIONS QUOTIDIENNES AUPRÈS DES ORGANISMES DE FORMATION ET DES STAGIAIRES.

- En 2025, le service contrôle externe a mené une hausse significative des contrôles opérés, avec 8253 actions, soit +10% par rapport à 2024:
- Les moyens mis en œuvre sont très divers : contrôles inopinés sur le lieu de formation ou en visio-conférence, contrôles sur pièces des dossiers de prise en charge, contrôle sur place, contrôles téléphoniques de vérification...
- Sur l'année civile complète, 516 organismes de formation ont fait l'objet d'un contrôle.

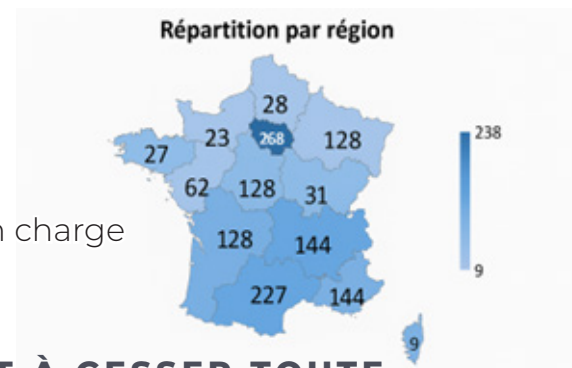
ANOMALIES IDENTIFIÉES EN RECRUESCENCE

- Usurpation d'identité des organismes de formation
- Usurpation d'identité des stagiaires
- Falsification de documents
- Non-respect des procédures
- Inexécution totale ou partielle de la formation
- Collectif déclaré en Parcours Individualisé



EN CAS DE SUSPICION DE FRAUDE, LE FAFCEA SE RÉSERVE LA POSSIBILITÉ DE :

- Rappeler à l'ordre et demander une mise en conformité
- D'engager une procédure de recouvrement
- Suspendre le versement des financements accordés
- Saisir les autorités publiques jusqu'au dépôt de plainte
- Cesser le partenariat avec refus de toute nouvelle prise en charge



**LES CONTRÔLES DU FAFCEA ONT CONDUIT À CESSER TOUTE INTERVENTION AVEC 18 ORGANISMES.
FONDS BLOQUÉS : 651 955€**

LE CONTRÔLE DES DÉPENSES D'INFORMATION CONSEIL

Formalisation des règles et des bonnes pratiques dans le cadre de l'information et du conseil des Organisations Professionnelles.

Outils :

- Guide de bonnes pratiques concernant les missions d'information et de conseil entre les organisations professionnelles et le FAFCEA,
- Convention d'information et de conseil avec les organisations professionnelles et le FAFCEA.
- Contrôle sur pièces de l'ensemble des dépenses par le service en charge de la gestion de ces dépenses afin de s'assurer de la conformité de l'utilisation des fonds.

UNE SURVEILLANCE PERMANENTE PORTANT SUR LE DISPOSITIF D'AUDIT INTERNE

Il s'agit de vérifier sa pertinence et son adéquation par rapport aux objectifs du FAFCEA. Mise en œuvre par les responsables d'activité sous le pilotage de la Direction, cette surveillance prend en compte l'analyse des principaux incidents constatés, les résultats des contrôles réalisés ainsi que les travaux effectués dans les missions d'audit de gestion interne.

La surveillance est utilement complétée par une veille active sur les meilleures pratiques à adopter dans les différents processus en vigueur au FAFCEA.

Surveillance et veille conduisent, si nécessaire, à la mise en œuvre d'actions correctives et à l'adaptation du dispositif interne du FAFCEA.

LA GESTION DES RISQUES

« LA GESTION DES RISQUES EST NOTRE ADN ET LA CULTURE RISQUE EST NOTRE PRIORITÉ DURANT L'INSTRUCTION DES DEMANDES DE FINANCEMENT »

En 2025, le FAFCEA a renforcé sa démarche de maîtrise des risques en structurant un dispositif transversal, collaboratif et pleinement intégré à son fonctionnement interne. Cette évolution s'inscrit désormais dans le cadre des principes de l'ISO 31000, la norme internationale de référence en matière de management du risque, qui promeut une approche systématique, transparente et fondée sur l'amélioration continue.

Au cœur de ce dispositif, le Comité "Risque" occupe une place essentielle. Il rassemble des collaborateurs experts issus de chaque service, la direction générale et un membre de la gouvernance, garantissant ainsi une vision globale, cohérente et directement connectée aux réalités opérationnelles.

Grâce à cette diversité de compétences, le comité est en mesure d'apprécier les risques avec précision et d'assurer un alignement harmonisé des processus internes.

Véritable groupe de travail transversal, le comité veille à l'identification, l'analyse et la surveillance des risques, tout en s'appuyant sur les bonnes pratiques disponibles. Il est également le garant du déploiement et de la révision des exigences de probité au sein des processus internes du FAFCEA, contribuant durablement à la transparence et à l'intégrité de ses actions.

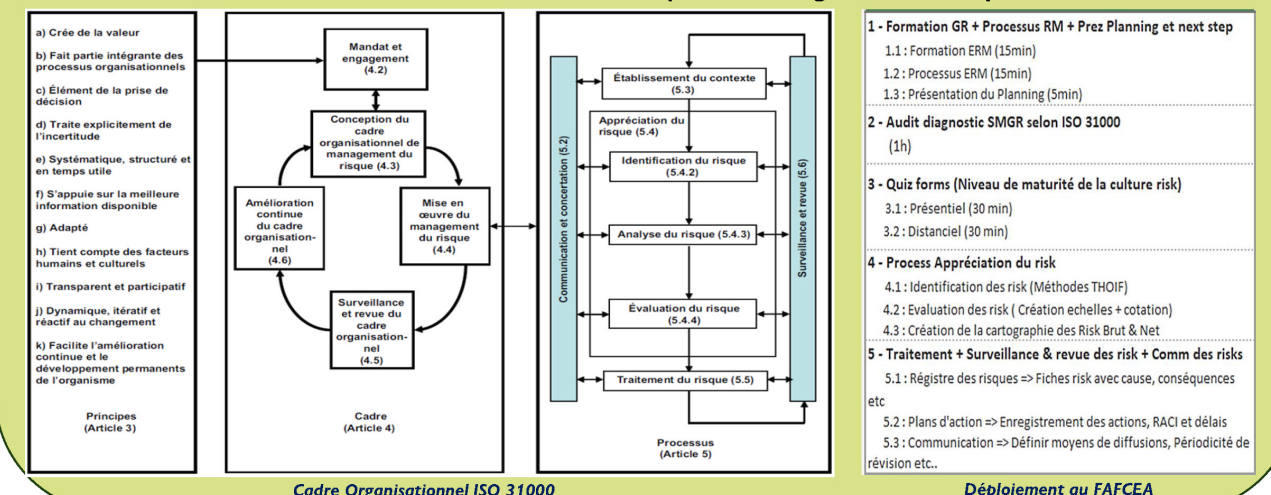


SELON ISO 31000

En cohérence avec les principes de l'ISO 31000, le Comité "Risque" inscrit son action dans une logique d'amélioration continue. Il développe une capacité d'écoute active, d'analyse fine et d'innovation, afin de proposer des solutions adaptées et proportionnées aux risques inhérents aux missions du FAFCEA.

ISO 31000 : Dispositif de Gestion des risques

- ISO 31000 fournit les principes, un cadre et des lignes directrices pour gérer toute forme de risque.
- Les organisations qui ont recours à cette approche de l'ISO 31000, augmentent leurs chances de mieux :
 - Atteindre leurs objectifs,
 - Cerner les opportunités et les menaces,
 - Allouer et d'utiliser efficacement les ressources pour le management des risques.





360° POUR LA FORMATION DES ARTISANS

2^{ÈME} RENDEZ-VOUS ANNUEL POUR LA FORMATION DES ARTISANS

Organisé selon un rythme annuel, "360° pour la Formation des Artisans" offre aux artisans et acteurs de la formation une opportunité unique de découvrir comment le FAFCEA peut répondre aux différents enjeux et défis futurs du secteur artisanal dans un cadre convivial et enrichissant.

Dans un contexte où les transitions numérique, écologique et sociale s'accroissent, cette journée d'échanges a rappelé combien la formation constitue un levier essentiel pour accompagner l'évolution des métiers, favoriser l'innovation et assurer la transmission des savoir-faire.

L'événement a réuni de nombreux acteurs autour de thématiques structurantes :

- Présentation des actions et innovations ainsi qu'une analyse de la situation économique du secteur ;
- Réflexion collective sur la place de la formation dans les trajectoires professionnelles ;
- Focus sur la démographie artisanale et les enjeux intergénérationnels ;
- Partage de retours d'expérience concrets, illustrant la diversité et le dynamisme des pratiques.

Cette journée a mis en lumière la nécessité de recruter, former et transmettre pour maintenir un artisanat attractif, innovant et porteur de sens. Comme l'a souligné le Président du FAFCEA, M. Guillaume DARTOIS :

« Passe ton savoir et donne envie ! »

ETUDE ET RECHERCHE

POUR PROPOSER DES DISPOSITIFS DE FINANCEMENT
ADAPTÉS AUX ATTENTES DES ARTISANS

2025 : ÉTUDE SUR L'IMPORTANCE DE LA RSE DANS L'ARTISANAT

Notre enquête révèle que :



- L'artisanat, par son ancrage local, est un levier naturel du développement durable : circuits courts, sobriété, réemploi...
- Les motivations sont avant tout personnelles (61 %), mais les bénéfices sont bien réels : anticipation des évolutions réglementaires, économies à moyen terme, avantage concurrentiel.
- Des bonnes pratiques inspirantes existent : tri des déchets, énergies renouvelables, mobilité durable, achats responsables, qualité de vie au travail...
- 33 % des artisans rencontrent des difficultés à mettre en place la RSE par manque de temps, par son coût, par sa complexité, mais 20% souhaitent être accompagnés pour aller plus loin.

Cette étude conclut que l'artisanat peut jouer un rôle majeur dans la transition écologique, à condition de mieux valoriser ses engagements et d'accompagner les entreprises dans leurs démarches.

COMMUNICATION

ACCROITRE LA COMMUNICATION
VERS LES ARTISANS

LE PLAN DE COMMUNICATION 2025 DÉPLOIE UNE STRATÉGIE MULTICANALE POUR RENFORCER LA VISIBILITÉ DU FAFCEA AUPRÈS DES ARTISANS SUR TOUT LE TERRITOIRE HEXAGONAL ET DANS LES DROM.

Il s'articule autour de cinq grands axes : radio, TV, digital, presse, complétés par une nouvelle stratégie vidéo et sociale.

- **Radio & TV** : diffusion de messages courts sur un large panel de radios nationales et locales ainsi que sur les principales chaînes d'information, afin de toucher massivement les artisans.
- **Digital** : campagnes ciblées sur Facebook, Instagram, LinkedIn, YouTube, TikTok et via le SEA, complétées par deux campagnes SMS adressées à 100 000 artisans.
- **Presse** : deux parutions papier (300 000 exemplaires) et huit newsletters envoyées à 180 000 contacts.
- **"Sur la route des artisans"** : Production d'une série de 6 vidéos thématiques, chacune dédiée à un artisan d'un secteur différent ayant bénéficié d'un financement du FAFCEA.

Le plan de communication 2025 s'appuie désormais sur un dispositif complet — médias traditionnels, digital, contenus vidéo et nouveaux réseaux — pour accroître la notoriété du FAFCEA, valoriser les artisans formés, encourager l'accès à la formation sur tout le territoire et se faire connaître des nouvelles entreprises.



LA QUALITÉ DE SERVICE

ENQUÊTE STAGIAIRES

Dans une logique d'amélioration continue de la qualité de service, nous réalisons chaque année une enquête de satisfaction auprès des Artisans.

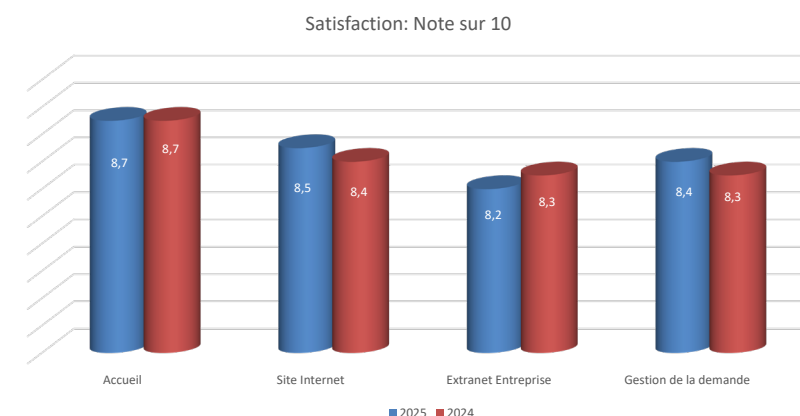
Cette démarche s'inscrit pleinement dans notre volonté d'évaluer de manière objective la qualité des services rendus, d'identifier les points de satisfaction comme les axes de progrès, et d'adapter en permanence notre action aux attentes exprimées.

L'enquête permet de recueillir des retours directs sur différents aspects de notre fonctionnement : accessibilité, clarté des informations, qualité de l'accompagnement, délais de traitement et relation avec les équipes.

Les résultats obtenus constituent un outil d'aide à la décision, au service du pilotage de l'activité et de l'amélioration des pratiques professionnelles.

Les éléments chiffrés présentés ci après traduisent la perception des répondants sur l'année écoulée et alimentent nos réflexions pour définir les actions d'amélioration à mettre en œuvre :

- 53 996 questionnaires dématérialisés envoyés par courriel
- 5 460 questionnaires retournés totalement ou partiellement complétés
- Taux de réponse de 10,11%, le taux de réponse moyen généralement observé pour des enquêtes e-mail est de 10 à 20% (Cf.2024 : 8,55% de taux de réponse)



- 98,4% des interviewers sont satisfaits de leur formation (97,8% en 2024)
- 97,7% sont satisfaits des nouvelles connaissances acquises (97,3% en 2024)
- 95,1% envisagent de repartir en formation en 2025 ou/et en 2026
- Nous avons demandé leur retour d'expérience en 1 mot: Enrichissant - Parfait - Bien - Excellent - Utile

IMMERSION/S avec le FAFCEA

Depuis quatre ans, le Conseil d'Administration a choisi de mettre en valeur les Métiers d'Art en organisant, sur trois jours, un salon entièrement dédié à ces savoir-faire au sein du FAFCEA.

Le Salon IMMERSION/S met à l'honneur des métiers dits « de niche », révélant la richesse et la diversité de pratiques uniques. Il offre une vitrine privilégiée à des habiletés, techniques et méthodes singulières, tout en soulignant le rôle structurant du FAFCEA dans l'écosystème artisanal.

Au fil des éditions, ce salon est devenu un véritable lieu de rencontres et d'échanges, réunissant personnalités sensibles à l'art, talents confirmés et artisans passionnés. Ces interactions ont donné naissance à des synergies créatives, aboutissant à des pièces originales et parfois conçues en collaboration, spécialement réalisées pour IMMERSION/S.

**+ DE 2000 VISITEURS DURANT
3 JOURS EN 2025 !**



WEBSITE

www.fafcea.com

ADRESSE

14 rue Chapon
75013 PARIS

TÉLÉPHONE

T. : 01 53 01 15 22

